

par les dispenses qui nous sont accordées, à notre initiative personnelle, nous devons accomplir sous d'autres formes, une obligation qui n'en est pas devenue moins rigoureuse, et qui demeure quand même l'unique moyen d'obtenir de Dieu la grâce du pardon et celle de notre salut.

"Faites pénitence, car le royaume du ciel est proche."

(Math., III, 2.)

"Faites de dignes fruits de pénitence." (Luc, III, 8.)

"Si vous ne faites pénitence vous périrez tous."

(Luc, XIII, 3.)

A ces pressants appels de leur Maître les apôtres ont fait écho en prêchant la nécessité indispensable de la pénitence :

"Dieu fait annoncer à tous les hommes qu'ils fassent pénitence." (Act., XVII, 30.)

"J'ai annoncé aux peuples qu'ils fassent pénitence et qu'ils se convertissent à Dieu en faisant de dignes fruits de pénitence." (Act., XVI.)

"Comme vous avez fait servir les membres de votre corps au vice et à l'injustice pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la piété et à la pénitence pour mener une vie sainte." (Rom., VI, 19.)

Tous ces appels, ces enseignements sont résumés dans un mot du Concile de Trente : "La vie du chrétien doit être une pénitence continuelle."

Oui, N. T. C. F., nous devons faire pénitence, c'est-à-dire que nous devons avoir une sincère et profonde douleur de nos péchés, et que cette douleur elle-même, pour parler le langage de saint Thomas, doit être armée du glaive de la vengeance par lequel nous châtierons en nous-mêmes les fautes dont nous nous sommes rendus coupables.